

DOSSIER INSCRIPTION SERVICES PÉRISCOLAIRES ANNÉE 2023 - 2024

Nom :

Prénom :

Pour une prise en compte à la rentrée 2023, le dossier doit être **complet** et déposé en Mairie **avant le 17 juillet 2023** accompagné :

- des règlements intérieurs (version réduite) et règlement cantine, datés et signés
- décharge petit déjeuner/goûter *si nécessaire*
- une attestation d'assurance responsabilité civile
- certificat médical en cas d'allergie

Pour toute modification en cours d'année la demande doit être déposée au moins 8 jours avant la 1ère utilisation du service et 15 jours en cas de situation médicale particulière.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et comptable de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire. Les destinataires des données sont : Mairie de VILLEMOIRIEU (par l'intermédiaire de ses prestataires de facturation) et Trésorerie de CREMIEU-TREPT. Les données sont conservées pendant toute la scolarité de vos enfants aux écoles de Villemoirieu. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : MAIRIE de VILLEMOIRIEU – 654 Rue Lamartine - 38460 VILLEMOIRIEU (mairie@villemoirieu.com), responsable du traitement : Monsieur Jacques BRACCO, Maire. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

AUTORISATIONS

**Je soussigné(e),
Responsable légal de l'enfant**

AUTORISE

| | | |
|--|-----|-----|
| Le personnel de la Commune ou du restaurant scolaire à faire appel, en cas d'urgence, aux services de secours afin de transporter mon enfant accidenté ou malade à l'hôpital. | oui | non |
| Le médecin à pratiquer tout examen médical ou chirurgical nécessaire à l'établissement du diagnostic, toute intervention médicale ou chirurgicale y compris avec phase d'anesthésie - réanimation que nécessiterait l'état de santé de mon enfant. | oui | non |
| La Mairie à photographier mon enfant au cours des activités | oui | non |
| La Mairie à diffuser ces photos sur les supports de communication (Site Internet de la Commune, presse locale, bulletins municipaux...) | oui | non |
| Mon enfant à rentrer seul après la garderie (uniquement pour les classes élémentaires). | oui | non |

DÉCLARE Exacts les renseignements portés dans ce dossier d'inscription

Fait à _____ le _____ Signatures des parents (précédées de la mention "lu et approuvé").

FICHE D'INSCRIPTION

Codes d'accès au site "les parents services" si connus : **Enfant :**

Parents :

L'enfant :

NOM et Prénom

Date de Naissance

Les parents :

| | PARENT 1 : Père / Mère * | PARENT 2 : Mère / Père * |
|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| NOM et prénom | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Téléphone | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Téléphone Mobile | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Téléphone travail | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Adresse postale | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Adresse mail | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Résidence habituelle de l'enfant | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Si garde alternée | Semaines paires - Père - Mère | Semaines impaires - Père - Mère |

/!\ En cas de garde alternée, CHAQUE PARENT doit compléter un dossier d'inscription.

La ou les Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant et à prévenir en cas d'urgence.

Prévoir **au moins 1 personne** au cas où les deux parents seraient injoignables.

Si plus de 2 personnes à mentionner (4 maximum en plus des parents), les rajouter sur papier libre annexé au dossier

| | 1 | 2 |
|--------------------|----------------------|----------------------|
| Nom et Prénom | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Lien avec l'enfant | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Téléphone fixe | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Téléphone Mobile | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Adresse postale | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Facturation

Le payeur est :

Parent 1

Parent 2

NOTA : Les factures restent disponibles pendant 3 mois sur le site LPS. Pour les conserver il est conseillé de la télécharger sur votre ordinateur.

FICHE MÉDICALE (Partie obligatoire)

Rappel des Nom et Prénom de l'enfant :

Vaccinations, dates des derniers rappels à préciser

| | |
|---------------------|------------|
| DTP | ROR |
| Hépatite B | Coqueluche |
| Autres (à préciser) | |

Allergies connues :

| Nature | Conduite à tenir en cas d'urgence |
|---|-----------------------------------|
| Médicamenteuse <input type="checkbox"/> | |
| Alimentaire <input type="checkbox"/> | |
| Asthmatique <input type="checkbox"/> | |
| Autre <input type="checkbox"/> | |

ATTENTION : Tout allergie, intolérance ou régime alimentaire spécifique, fera l'objet d'une convention entre la famille, le fournisseur des repas, la Mairie et l'École (PAI ou autre).
Chaque cas fera l'objet d'une étude particulière. Ce n'est qu'après celle-ci que le prestataire de service pourra se prononcer sur la possibilité d'accueillir l'enfant sans risque pour sa santé ; vous en serez informé dans les 15 jours. Dans certains cas, le repas pourrait être fourni par la famille.
Tout allergie ou problème de santé **connu et non signalé** déchargera la Mairie en cas de problème.
Les modifications liées à la prise des repas ne pourront se faire que sur modification du PAI ou sur présentation d'un certificat médical justifiant l'évolution du régime à appliquer.
Seuls les régimes pour raison médicale seront pris en compte.

Médecin

Nom

Adresse

Téléphone

Groupe sanguin (si connu) :

Numéro de sécurité sociale qui couvre l'enfant :

Autres renseignements utiles à préciser, médicaux ou autres, qui resteront confidentiels :

.....

.....

.....

.....



Tout changement de situation personnelle ou médicale de l'enfant devra être signalé en MAIRIE par écrit.



FICHE DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (Partie obligatoire)

En cas de garde alternée, chaque parent devra compléter un dossier pour la période qui le concerne.

Rappel des Nom et Prénom de l'enfant : _____

Pour connaître le détail des modalités de fréquentation, se reporter au règlement

ATTENTION : Dès la prochaine rentrée, toutes les modifications de planning devront **IMPÉRATIVEMENT** être réalisées avant le jeudi 18h00 pour la semaine suivante.

Aucun changement de dernière minute ne sera accordé, sauf présentation d'une demande écrite, signée et dûment justifiée (à l'appréciation de la Mairie), ou cas de force majeure.

1- CANTINE

Mon enfant prendra ses repas : Dès le jour de la rentrée
 à compter du :

Tous les jours

Tous les LUNDIS MARDIS JEUDIS VENDREDIS

Pas de jour prédéfini (je gère mes inscriptions sur le site "les parents services" à l'aide de mes codes d'accès).

2- GARDERIE

Mon enfant fréquentera la garderie périscolaire Dès le jour de la rentrée
 à compter du :

Occasionnellement (je gère mes inscriptions sur le site "les parents services" à l'aide de mes codes d'accès)

Régulièrement selon le planning suivant :

| | MATIN à partir de | | | SOIR jusqu'à | | |
|----------|-------------------|------|------|--------------|-------|-------|
| | 7H15 | 7H30 | 8H00 | 17H00 | 17H30 | 18H00 |
| Lundi | | | | | | |
| Mardi | | | | | | |
| Jeudi | | | | | | |
| Vendredi | | | | | | |

Merci d'apporter une gourde ou un verre en plastique au nom de l'enfant en début d'année, nous n'utilisons plus de gobelets jetables.

3- BUS

Matin : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Soir : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Le transport scolaire est géré par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, cette partie est renseignée à titre indicatif.
Pour obtenir un titre de transport >> <https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lisere-0>

POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS, parce qu'un accompagnateur est nécessaire, un **dossier** est à demander en Mairie